

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2024-073SEANCE DU **MARDI 4 JUIN 2024**

Le mardi 4 juin 2024, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 29 mai 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 22
Nombre de Membres présents : 22	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 6	Abstentions : 6
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Lucile VUILLERMOZ, Eric FLEUREAUX, Gilberte RICHER, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Chantal BOISNIER pouvoir à Sophie LAGREE, Marc PLOUZEAU pouvoir à Daniel DAMMERY, Magali DEVAUD pouvoir à Christelle LAMBERT, Hélène BELLUT pouvoir à Eric MAUCORT, Laurent BAUMEL pouvoir à Françoise BAUDIN, Corinne RUFET pouvoir à Lucile VUILLERMOZ.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Chantal BOISNIER, Marc PLOUZEAU, Magali DEVAUD, Hélène BELLUT, Laurent BAUMEL, Yoanna DESROCHES, Corinne RUFET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Daniel DAMMERY**Tableau des effectifs - juin 2024**

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Ressources humaines » du 23 avril 2024 ;

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés, modifiés ou supprimés par l'organe délibérant.

Ainsi, il informe que suite à la demande de réintégration anticipée à compter du 1^{er} juin 2024, d'un agent en disponibilité affecté avant son départ à l'Espace Rabelais, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs comme présenté dans le tableau en annexe.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

- Pôle culture, sport et vie associative – Espace Rabelais

Suite à la demande de réintégration d'un agent placé en disponibilité pour convenance personnelle, il est proposé de transformer, à compter du 1^{er} juin 2024, un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet en un poste d'adjoint technique à temps complet pour adapter le poste au grade de l'agent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A l'UNANIMITÉ : (6 ABSTENTIONS : Mme BAUDIN et un pouvoir, M. LAPORTE, Mme VUILLERMOZ et un pouvoir, M. DAVIET)

- **APPROUVE** les modifications du tableau des effectifs pour les postes permanents tels que présentés en annexe ;
- **INSCRIT** au budget 2024 les crédits prévus à cet effet.

Fait à CHINON, le 12 juin 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 17/06/2024

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.